

Quatre mineurs sur dix ont obtenu de l'alcool en 2017

VALAIS Après cinq ans d'achats tests par des jeunes, les résultats sont satisfaisants. Ils vont être couplés à ceux du tabac.

Les résultats globaux semblent réjouir les milieux de la prévention. En 2017, 57% des shops et bars testés ont refusé de vendre de la vodka aux jeunes de 15 ans venus incognito tester leur commerce. C'est un peu moins bien que les deux années précédentes, mais bien mieux qu'en 2014 (36% de refus). De plus, les chiffres montrent que l'action a un effet, en tout cas à court terme: seuls 4% des commer-

Obligation d'aviser les parents

Jusqu'à présent, les établissements récidivistes étaient dénoncés à la police. Désormais, la procédure dépendra de la commune, mais la police sera toujours informée. Du côté des jeunes, la prévention se fait dans les écoles,



L'an passé, des ados ont pu acheter de l'alcool dans 43% des cas. -KEY

çants récidivent et ratent deux fois le test la même année.

«Il est difficile de comparer les chiffres car les établisse-

ments et les régions testés sont chaque année différents, explique Sébastien Blanchard, d'Addiction Valais. Mais pour les commerçants qui réussissent le test, c'est très gratifiant. Et pour les autres, le dégât d'image dans la commune est une vraie sanction.»

Dès 2018, et durant une phase pilote d'un an, les achats tests d'alcool seront couplés à ceux de tabac. «Neuf fumeurs sur dix commencent avant

20 ans», rappelle Delphine Maret Brülhart, chargée de prévention au Cipret. Or, entre 2012 et 2017, les achats tests de cigarettes par des mineurs ont 53% d'issues négatives. Les établissements seront évalués soit sur le tabac, soit sur l'alcool. «On fait de toute façon le travail. Autant maximiser l'utilisation des forces et du budget», note Sébastien Blanchard. Le Valais est pionnier en la matière. -PAULINE RUMPF

Dur de comparer

À l'échelle de la Suisse, les achats tests d'alcool ont été ratés par 32% des établissements en 2017, annonçait la Régie fédérale des alcools l'été passé. Dans le canton de Vaud, en 2015, ce taux se montait à 65%. Il était de 54% à Genève en 2014. Les comparaisons sont toutefois difficiles à tirer, car les tests sont réalisés de façon très différente. En Valais, par exemple, la police municipale propose les établissements à contrôler: les mauvais élèves sont donc peut-être davantage ciblés.